



Faux et usage de faux

Par **JuliO43100**, le **12/12/2019** à **07:10**

Bonjour, voilà mon cas. je suis contrôleur technique j ai 1 garage qui m'a pris mon véhicule et me l'a vendu en faisant une fausse cession de vente Je me suis rendu compte du problème et fait un vol et perte de carte grise, j ai porté plainte, mais l acquéreur roule toujours avec ma voiture en plus celui ci avait reçu l acqde de vente dans sa boîte aux lettres . Comment faire pour arrêter de véhicule ? Merci d avance

Par **Prana67**, le **13/12/2019** à **09:53**

Bonjour,

Un garage vous a PRIS (volé?) votre véhicule et vous déclarez simplement une perte ou vol de papier?

Si votre véhicule a été volé ,ou soustrait de manière frauduleuse il faut porter plainte pour le vol de ce véhicule, pas juste pour la perte ou vol de la carte grise